

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°DNCMP/39 / F/ 2019-2020  
RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE NACELLE DE MONTE-CHARGE A  
L'AEROPORT INTERNATIONAL MELCHIOR NDADAYE**

Date de publication : 10 / 10 / 2019  
Date d'ouverture des offres : 18 / 11 / 2019  
Type de marché : Marché ouvert International

**Objet**

1. L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi lance un Avis d'Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture et la mise en service d'un véhicule nacelle de monte-charge à l'Aéroport International Melchior NDADAYE dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

**Financement du marché**

2. Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2019-2020.

**Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures et/ou services prévus dans le cadre de ce marché est en un seul lot.

5. Le véhicule est à livrer dans un délai maximum de cent vingt (120) jours calendaires.

**Condition de participation**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

**Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : +257 22203100, +257 22 20 31 02, Fax : +257 22 22 34 28, e-mail : [aacbburundi@gmail.com](mailto:aacbburundi@gmail.com) moyennant paiement de deux cent mille Francs burundais (200 000 Fbu) à verser 50% au crédit du compte n°123/168 ouvert à la Banque de la République du Burundi ( BRB) au nom de la Autorité de l'Aviation Civile du Burundi et 50% au crédit du compte N°01101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR. Il peut également être consulté sur son **site web : [www.aacb.bi](http://www.aacb.bi)**. Les offres doivent être rédigées en langue

française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, **dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.**

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : +257 22 20 31 02/ +257 22 20 31 00 ; Fax :+257 222223428 ; **E-mail : [aacbburundi@gmail.com](mailto:aacbburundi@gmail.com)**, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins cinq (05) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14 de l'Avis d'Appel d'Offres.

### **Présentation de l'offre**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de trois millions de francs burundais (3.000 000 Fbu).

11. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée à l'article 19 ci-dessous au plus tard le 18/11/2019. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

### **Validité des offres**

13. Les offres sont valables pendant une période de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **Date limite de dépôt des offres**

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 18/11/2019 à 10 heures précises.

15. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

### **Séance d'ouverture des offres**

16. L'ouverture des offres aura lieu le 18/11/2019 à 10h 30min.

17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.



18. Les exigences en matière de qualifications sont :

**a) Pour l'offre technique**

1. Les preuves d'achat du dossier de cet Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. La déclaration d'origine des fournitures suivant le modèle en annexe 3 ;
3. La déclaration de nationalité suivant le modèle en annexe 4 ;
4. Une attestation originale de non redevabilité de l'INSS en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ;
5. Une attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR en original et en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ;
6. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ;
7. L'adresse complète (adresse fixe et connue, un domicile élu, un siège social.) ;
8. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux ;
9. Un acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe 2 du présent DAO ;
10. La garantie bancaire de soumission suivant le modèle en annexe 5 ;
11. Les spécifications techniques ;
12. Le service après-vente (disposer d'un garage) ;
13. L'autorisation du fabricant en original ;
14. Le prospectus en original.

**b) Pour l'offre financière**

1. Le détail des prix suivant le modèle en annexe 1 ;
2. Le bordereau des prix unitaires rédigé suivant le cadre du bordereau des prix unitaires suivant le modèle en annexe 6 ;
3. Un acte de soumission rédigé suivant le modèle en annexe 7 ;
4. Le délai d'exécution.

**NB : - En cas de groupement, chaque membre du groupement doit obligatoirement fournir ses propres documents administratifs demandés aux points 4, 5, 6, 7 et 8 de l'offre technique ;**

**- Acte notarié du groupement ;**

**- En cas de groupement, les membres du groupement doivent ouvrir un compte au nom du groupement pour les différentes cautions bancaires exigées ;**

**- Une procuration notariée autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à agir au nom du groupement en qualité de Chef de file;**

**- L'absence ou la non-conformité d'un de ces éléments ci-haut spécifiés entraîne automatiquement le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code de Marchés Publics.**

**Adresse**

19. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

**Autorité de l'Aviation Civile du Burundi  
Aéroport International Melchior NDADAYE**

**B.P 694 Bujumbura- Burundi**

Tél : +257 22 20 31 00, +257 22 20 31 02

Fax : +257 22 22 34 28

e-mail : [aacburundi@gmail.com](mailto:aacburundi@gmail.com)

**A A.O.O.I N° DNCMP/ 99 /F/ 2019-2020**

**« Offres pour la fourniture et la mise en service d'un véhicule Nacelle de monte-charge à l'Aéroport International Melchior NDADAYE »;**

**« A n'ouvrir qu'en séance publique du 18/11/2019 à 10h 30min ».**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE  
DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI**



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'R' followed by a vertical line and a horizontal stroke.